

ORGANISATION DES TESTS DE SÉLECTION POUR :

LE CPJEPS MENTION « ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE DANS TOUTE STRUCTURE DE LOISIRS ET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE»

Vous allez être convoqué(e) pour participer :

• Aux Tests d'entrée en formation mis en place par FORMAPI.

TESTS DE SÉLECTION ORGANISÉS PAR L'ORGANISME DE FORMATION FORMAPI

Ces tests se composent des épreuves suivantes :

1) ÉPREUVE ÉCRITE

Les Tests de sélection de l'organisme de formation :

Une production écrite de 15 lignes environ sur votre motivation à exercer ce métier et à se former.

Elle a pour but d'évaluer les capacités rédactionnelles.

Elle sert d'appui pour l'entretien de sélection.

2) ENTRETIEN - DURÉE : 30 MINUTES

L'entretien permet :

- De mesurer la motivation du candidat et sa capacité à se projeter dans la formation et le métier.
- De mesurer la connaissance de la formation et les fonctions préparées.
- De justifier le choix de formation et de présenter un projet professionnel.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition au 03.80.74.08.88 ou à l'adresse mail suivante : <u>inscription@formapi.fr</u>



